



Conseil d'Architecture
d'Urbanisme et
de l'Environnement
du Calvados

auprès de mon arbre, je vivrai heureux

les arbres

les arbustes, les plantes vivaces

conseils de plantation



Arbres et arbustes de nos jardins



Auprès de mon arbre,
je vivrai heureux...

Le jardin : un besoin instinctif

Vous allez construire, restaurer ou agrandir votre maison. Vous avez réfléchi à son architecture extérieure, à l'aménagement intérieur, mais avez-vous pensé à l'aménagement de votre jardin ? Le jardin concourt à la mise en valeur de votre logement, et à l'embellissement de la ville. C'est aussi une récréation quotidienne pour vous, pour

vos enfants : détente, calme, activité de plein air... L'espace vert accompagne agréablement votre maison. Le jardin répond aussi aux besoins d'éléments naturels qui sont instinctifs chez l'enfant et chez l'adulte. Partout, la végétation joue un rôle important dans l'intégration de votre maison au reste du paysage, qu'il soit urbain ou rural.

Quoi planter ?

Les arbres et les arbustes qui poussent naturellement près de chez vous peuvent vivre dans votre jardin sans difficulté. Ils sont bien adaptés au sol et au climat. Ils paraîtront avoir toujours fait partie du paysage, car ils ne seront pas des pièces rapportées.



» Architectes : Margerie et Pasquet
Photo : CAUE 14



» Entreprise : Jouanne-Lefèvre
Photo : CAUE 50

Avant de planter, préservez ce qui existe !



Quelques conseils pour choisir les végétaux

Les végétaux d'ornement des jardins peuvent être classés en plusieurs groupes :

Les arbres, les arbustes et les plantes vivaces.

Les arbres et les arbustes sont des **végétaux ligneux**, ils ont la capacité de développer des parties aériennes ligneuses (constituées de bois) sous forme de tronc pour les arbres ou sous forme de touffe pour les arbustes.

On en distingue deux grands groupes :

- les feuillus (pourvus de feuilles),
- les conifères pourvus généralement d'aiguilles.

Ces deux groupes sont également subdivisés en deux sous-groupes, selon qu'ils conservent leur feuillage ou non pendant l'arrêt de la végétation (chez nous en hiver) ils sont dits persistants ou caducs.

Les plantes dites vivaces utilisées dans nos jardins appartiennent à la catégorie **des végétaux herbacés** ; ces derniers ne développent pas d'appareil aérien ligneux et perdent tout organe aérien pendant la saison hivernale (pendant l'hiver, la plante est réduite à ses racines).

Ces différents groupes de végétaux ont leur place dans les jardins. Il est proposé ci-après une sélection selon l'usage, la situation ou l'intérêt ornemental.



LES ARBRES

ARBRES À MOYEN ET PETIT DÉVELOPPEMENT

Sélection d'arbres à petit et moyen développement classés selon leur intérêt ornemental et adaptés aux jardins de taille réduite des habitations péri-urbaines.

Arbres fruitiers

pommiers, poiriers, pruniers, pêcheurs, cerisiers...

Arbres à feuillage persistant

Feuillus : *magnolia, chêne vert, houx, buis...*

arbustes greffés sur tige : *laurier du Portugal, photinia...*

conifères : il existe des formes naines ou des grands conifères, mais peu de variétés à moyen développement.

Attention aux cèdres, pins, sapins, épicéas, thuyas..., qui peuvent atteindre des dimensions considérables.

Arbres ornementaux par la couleur de leur feuillage ou de leur tronc

Tronc : *bouleaux (nombreuses variétés), cerisiers, petits érables...*

Feuillage particulièrement coloré en automne : *liquidambar, petits érables et érables du japon, parotia...*

Feuillage coloré en permanence (à utiliser avec modération car lassant à la longue) : *arbres à feuillage panaché, petits érables, prunus, poirier d'ornement pleureur, elaeagnus...*

Arbres adaptés au bord de mer

mûriers, tamaris, chêne vert, olivier de bohème...

Arbres à fleurs ornementales

poiriers, pommiers, cerisiers (variétés fruitières ou d'ornement); magnolias, sorbiers, robiniers, troènes à fleurs, savonnières, albizia, amelanichiers...

Arbres à fruits ornementaux

pommiers d'ornement, sorbiers, amelanichiers...

Arbres à croissance rapide

robiniers, bouleaux, aulnes...

GRANDS ARBRES

Arbres à grand développement à réserver aux grands jardins et aux parcs.

Les arbres vernaculaires traditionnels de nos campagnes et des parcs :

chênes, hêtres, marronniers, tilleuls, platanes, liriodendron, frênes, érables...

LES ARBUSTES

Arbustes adaptés à des situations exposées en bord de mer

escallonias, tamaris, euonymus, hippophae, atriplex...

Arbustes à baies (fruits ornementaux)

viornes, rosiers, pyracanthas, nandinas, fusains, petits pommiers d'ornement, clérodendrons, amélanichiers, houx, leycosteria formosa...



» Bouleau



» Rosier buisson



» Erable jaspé



» Plantes vivaces



» Pommier à fleurs



» Graminée décorative



» Pommier à fleurs (en fruits)



» Houx

Rosiers

À côté des variétés les plus courantes, souvent orientées vers la fleur à couper, il existe une large gamme de variétés modernes et anciennes à port buissonnant bien adaptées au décor du jardin.

Arbustes à floraison hivernale

mahonia charity, hamamélis, cornouiller mâle, bruyères...

Arbustes pour haies

Haies taillées : généralement constituées d'une essence unique. La taille systématique empêche généralement la floraison des arbustes employés: *charmille, ifs, troènes, buis, houx, escallonias...*

On peut constituer également des haies en rideau avec des *bambous*. Ou encore des rideaux de verdure à base de perches de buissons de *saules plessées* (tressées).

Haies libres : Les haies libres sont constituées d'arbustes en mélange que l'on ne taille qu'occasionnellement, les fleurs des différents végétaux peuvent alors s'épanouir. Une large gamme d'arbustes est utilisable. Quelques exemples de composition de haies libres mélangées sont proposés plus loin.

Les arbustes couvre-sol

Il est parfois nécessaire de disposer d'arbustes simplement pour garnir le sol d'endroits difficilement accessibles comme les talus, ou pour couvrir le sol sous des grands arbustes ou encore en sous-bois.

Quelques essences sont particulièrement efficaces dans ces situations : *symphorine hancock, lierres, fusains rampants, lonicera pileata, cotonéasters rampants...*

Les arbustes fruitiers

Les arbustes à petits fruits peuvent être associés au jardin potager mais aussi aux massifs arbustifs d'ornement : *framboisiers, cassissiers, groseilliers...*

Les arbustes grimpants

Trop souvent limité aux vignes vierges, *lierres, rosiers grimpants ou chèvrefeuilles*, le choix des arbustes grimpants est large et adapté à toutes les expositions : *clématites, jasmins, hortensia grimpant (incomparable à l'ombre), bignone, glycines...*

Attention à la vigueur de certains d'entre-eux, comme par exemple le *polygonaum* (très envahissant) ou la glycine qui peut devenir un arbre.

LES PLANTES VIVACES

Il existe une variété infinie de plantes vivaces. Leur floraison est incomparable, elles ont une place dans tous les jardins, il en existe pour tous les usages et emplacements.

Quelques exemples de plantes rustiques parmi les grands classiques :

Les pivoines : il en existe deux catégories, arbustives ou herbacées. Ce sont des plantes très résistantes, de grande longévité et à la floraison incomparable.

Les géraniums vivaces : pour les tapis résistants en camafeu de bleus.

Les iris : délicatesse de la fleur et effet graphique du feuillage.

Les sédums : certains à floraison automnale, mais intéressants en toutes saisons.

Les fougères : pour les emplacements ombragés.

Les graminées : pour le graphisme, la légèreté, le décor automnal et hivernal.

Les plantes aquatiques et des lieux humides : *iris d'eau, nénuphars, roseaux...*

Les fleurs des plates-bandes classiques, pour le décor et les fleurs à couper : *delphiniums, asters, campanules, marguerites, hémérocalles, gaillardes, rudbeckias...*

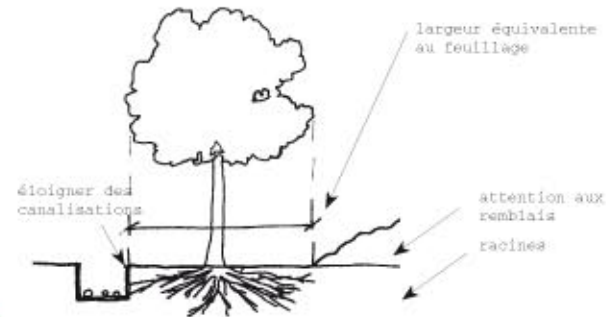
Conseils de plantation

Quand planter ?

Les végétaux en racines nues se plantent de la chute des feuilles à leur apparition, novembre reste le mois le plus propice.

Toutefois les techniques modernes, la production des végétaux en motte ou en container permettent de prolonger la saison des plantations à condition de prodiguer les soins nécessaires, en particulier les arrosages.

Prévoir une surface au sol équivalente à la largeur du feuillage (non élagué) d'un arbre adulte avant d'implanter les canalisations et les remblais. Attention, ne plantez pas trop près des façades : les racines ou des branches trop proches de la couverture peuvent abîmer votre construction.



» Les précautions à prendre avant de planter

Comment planter ?

• Respectez les distances aux limites de propriété :

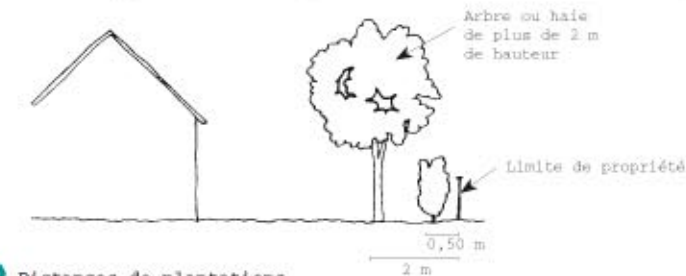
- 0,50 m pour les haies ne dépassant pas 2 m de haut,
- 2 m pour les haies dépassant 2 m de haut.

• Composez votre jardin en créant des zones engazonnées et des massifs plantés. Les plantations

permettent de créer :

- un coin clos et intime,
- un écran visuel,
- un brise-vent,
- de l'ombrage.

• Adaptez les arbres à la taille de la parcelle, surtout pour les conifères que l'on ne peut ni tailler ni élaguer.



» Distances de plantations

Les haies de jardin

• Préférez les haies de feuillus dont l'intérêt est triple :

- prix de revient intéressant (les jeunes plants sont moins coûteux),
- bonne adaptation au pays,
- aspect variant selon les saisons.

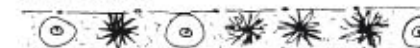
Les haies composées

Vous pouvez associer plusieurs espèces et obtenir une haie composée. Les avantages sont nombreux :

- changement continu de teintes (succession de fleurs, de feuillages...),
- grande souplesse de taille,
- bonne résistance aux maladies.

Haies composées sur un rang

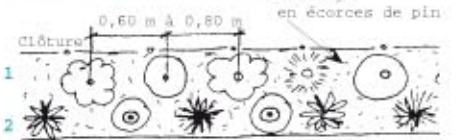
Trois essences



A choisir parmi : Laurier du Portugal, Boule de neige, Spirée, Eleagnus pungens, Urtica, Troène.

Haies composées sur deux rangs

Clôture 0,60 m à 0,80 m Paillage en écorces de pin



Ligne 1 : Eleagnus pungens, Laurier du Portugal, Troène, Viburnum, Spirée, Lilas, Noisetier, Bambous.

Ligne 2 : Rosier rugueux, Laurier, Potentille, Spirée, Genêt, Lavande.

Six essences



démarches

pour l'obtention d'une autorisation de construire

le jardin : un besoin instinctif

Architecte :
Dominique Lantier
Photo : CAUE 14

Renseignements et dépôt du permis de construire : à votre mairie

Adresses utiles :

D.D.E.

10, bd Général Vanier, 14035 Caen Cedex 1 - Tél. 02 31 43 15 00

E.mail : dde-calvados@equipement.gouv.fr

Internet : www.calvados.equipement.gouv.fr

ou dans les subdivisions territoriales.

S.D.A.P.

Architectes des Bâtiments de France,

13 bis, rue Saint-Ouen, 14036 Caen 1 - Tél. 02 31 15 61 00

E.mail : sdap-calvados@culture.gouv.fr

Internet : www.sdap-calvados.culture.gouv.fr

(lorsque votre terrain est dans un site ou aux abords d'un immeuble protégé au titre des monuments historiques).

C.A.U.E. du Calvados

28, rue Jean Eudes, 14000 Caen

Tél. 02 31 15 59 60 - Fax 02 31 15 59 65

E.mail : caue14@wanadoo.fr

Internet : www.caue14.fr

(conseils gratuits dans des permanences situées dans trente mairies du département ou à domicile).

Conseil régional de l'Ordre des architectes

36, rue Arcisse de Caumont, 14000 Caen - Tél. 02 31 85 37 29

E.mail : croa.basse-normandie@wanadoo.fr

Internet : www.architectes.org

(pour avoir la liste des architectes inscrits au tableau de l'Ordre).